

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 20 novembre 2025

DuoDay 2025 : le Département réaffirme son engagement pour l'inclusion professionnelle

Comme chaque année, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a participé au DuoDay, une journée nationale consacrée à l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Jeudi 20 novembre, la collectivité a donc de nouveau ouvert ses portes pour permettre à des personnes en situation de handicap de découvrir ses métiers, de susciter des vocations et de montrer, concrètement, que l'inclusion en milieu professionnel est possible. Martine Bony, Vice-présidente du Conseil départemental en charge du handicap, a ouvert cette journée en accueillant dès le matin à l'Hôtel du Département les duos du jour pour présenter les actions menées par la collectivité en faveur de l'inclusion professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette journée contribue à changer le regard sur le handicap, à favoriser la rencontre et à promouvoir la diversité au sein du monde du travail. Pour les participants en situation de handicap, c'est une occasion de découvrir un métier, un environnement de travail et de préciser un projet professionnel. Pour les agents accueillants, c'est une opportunité de partager leur savoir-faire, de s'ouvrir à la différence et de renforcer la cohésion au sein de leur service.

Une démarche gagnant-gagnant

Pour les participants, le DuoDay offre une immersion dans un environnement professionnel réel. Pour les agents du Département, c'est l'occasion de changer de regard sur le handicap, de favoriser les rencontres humaines et de promouvoir la diversité au sein des équipes.

Une expérience à la fois humaine et professionnelle qui permet :

- une sensibilisation concrète au handicap,
- la découverte de parcours inspirants,
- la valorisation d'initiatives positives,
- la mobilisation collective pour un Département toujours plus inclusif.

Des témoignages inspirants sont d'ailleurs recueillis tout au long de la journée.

Une mobilisation croissante du Département

En 2025, le Conseil départemental a proposé 18 missions, dont 16 ont été concrétisées. Un chiffre en progression par rapport aux éditions précédentes :

- 2024 : 11 missions proposées – 8 concrétisées



- 2023 : 13 missions proposées – 9 concrétisées

Les participants ont été accueillis sur une grande diversité de métiers et de sites :

- Collèges : cuisine au collège La Charme à Clermont-Ferrand et accueil au collège La Ribeyre de Cournon,
- Mission Sport Couthon-Delille Clermont,
- MDPH : accueil au siège rue Vaucanson,
- Culture : musée départemental de la Céramique à Lezoux,
- Hôtel du Département : Cabinet du Président, Vice-présidente en charge du handicap, documentation, direction des Bâtiments, accueil, ressources humaines.

Le DuoDay également présent dans les collèges

La dynamique s'est poursuivie dans les établissements scolaires.

Le vendredi 21 novembre, au collège Michel de l'Hospital à Riom, un temps d'échanges est organisé de 8h à 10h autour du retour d'expérience de trois élèves ayant participé au DuoDay, en présence de nombreuses personnalités et des élus du canton.

Info +

Responsable de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH 63, en lien avec laquelle le Département a ouvert 6 Relais autonomie qui permettent aux personnes en situation de handicap de bénéficier des démarches personnalisées et de proximité qui étaient jusque-là proposées par les CLIC aux personnes âgées), financeur des établissements médico-sociaux et de la prestation de compensation du handicap (PCH), le Département agit et innove au quotidien pour une société plus inclusive en développant des réponses de proximité pour tous sur tous les territoires.

- En 2024, 106 M € ont été votés par le Département pour le handicap : un budget ambitieux conformément aux résolutions prises dans le cadre de l'axe 2 du Plan stratégique départemental « Aux côtés des Puydômois à tous les âges de la vie ».

- Parmi ces 106 M € : 74 M€ pour les établissements et services médico-sociaux, et 24,2 M € pour la prestation de compensation du handicap (PCH) - 3 900 Puydômois bénéficiaires.

